

Madame la Directrice académique, il est désormais urgent de répondre à la difficile situation des directeurs d'école. En date du 5 juin, nous, SE-Unsa, avons déposé une alerte sociale dans le but de faire réellement avancer les choses sur ce dossier.

Il y a déjà un an, une enquête lancée par le SE-Unsa avait montré que leur malaise avait viré à la souffrance au travail. La déclinaison locale de cette enquête a recueilli de nombreuses réponses. Celles-ci ont été relayées lors d'un CHSCT en décembre dernier.

Cette enquête a montré :

- que les directeurs (trices) du département trouvent leur fonction très intéressante (84%) épanouissante (59%) et valorisante (55%) ; mais pour 80% d'entre eux, elle est épuisante, stressante et décourageante.
- Les charges de travail les plus lourdes à assumer sont : les formalités administratives, la gestion du quotidien (appels, courriers, mails, enquêtes à remplir...) , le suivi de scolarité de tous les élèves (élèves en difficulté, élèves en situation de handicap avec de réels soucis de sécurité lors de prises en charge par des personnels extérieurs à l'école...), l'élaboration du projet d'école et son suivi.
- Et surtout, il est particulièrement lourd d'assumer la direction ainsi que la classe pour un très grand nombre d'entre eux.

Si vous le permettez, nous vous proposons d'accompagner notre propos par des illustrations concrètes de nos collègues directeurs : essentiellement, questions de sécurité et de responsabilité quant aux entrées et sorties de l'école dues aux suivis des élèves dans des structures extérieures, différentes livraisons. Problèmes d'ordre logistique, et sentiment de sacrifier sa classe.

Depuis, un groupe de travail a été mis en place dans le cadre du CHSCT, mais la situation n'évolue pas et les directeurs et directrices d'écoles sont de plus en plus surchargé(e) s.

Cette situation continue de s'aggraver. Aux tâches et missions qui ne cessent de croître et de se complexifier, s'ajoute désormais l'organisation de la semaine de quatre jours et demi qui place les directeurs en première ligne et vient alourdir encore des emplois du temps déjà largement surchargés.

De plus, nous avons été informés fin mai que les 12 000 contrats EVS arrivant à échéance à la fin de l'année scolaire seraient reconduits. Cependant, à ce jour, nous n'avons aucune information sur le nombre d'EVS qui seront consacrés à l'aide administrative. Depuis la signature du protocole de 2006 entre le ministère et notre seule organisation syndicale, ce nombre n'a cessé de baisser dans le département, étant maintenant réduit à son dixième.

Nous exigeons au niveau national une généralisation et une pérennisation de l'aide apportée aux directeurs, avec des répercussions concrètes au niveau départemental, sans pour autant que cela ne se fasse au détriment du soutien à la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Depuis un an, le ministre de l'Éducation martèle que l'École primaire est une priorité. Mais les discussions qu'il avait lui-même annoncées en octobre sur la direction ne sont toujours pas concrétisées. Ce choix de la priorité au primaire doit mobiliser tous les acteurs et toutes les équipes d'école. Les directeurs ont, dans ce cadre, un rôle majeur à jouer. Pour le SE-Unsa, ils doivent dès lors bénéficier de moyens en temps, en formation et en personnel administratif pour y parvenir. Au-delà, c'est la question même de l'évolution de la structure de l'école primaire qui doit être posée afin de répondre durablement et efficacement à cette problématique récurrente.